

Mars 2017

Coup de gueule

PRISE D'OTAGE DANS LE SHIPPING.

De moins en moins de conteneurs et des tarifs exorbitants.

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, le paysage des compagnies maritimes est en pleine mutation. Entre la faillite de l'une, les énormes difficultés financières des autres et les rachats des plus petites compagnies par les plus grosses, l'offre maritime est en totale mutation depuis quelques mois et **en perd même les pédales !!!**

Le scénario catastrophe auquel personne n'osait croire il y a peu de temps semble prendre forme et dépasse même les prévisions les plus folles : une offre de transport inférieure à la demande et des prix qui s'envolent à des niveaux records. Il n'y a plus ou très peu d'équipements dry et reefer mais encore moins d'équipement spécifique « qualité agroalimentaire » si cher à cette industrie. Dans le même temps, les exportations de produits forestiers et de déchets sont également très soutenues vers l'Asie. Ce secteur d'activité pourtant connu comme étant le moins rémunérateur chez les compagnies maritimes se retrouve parmi ceux acceptant de très fortes hausses tarifaires. Les dernières offres de fret avoisinant les 2000 dollars pour un conteneur 40'Dry sur l'axe Europe - Asie ! du jamais vu pour ce type de marchandise.

Les conteneurs reefer deviennent une denrée très très rare et par conséquent de plus en plus chère.

Le but actuel des compagnies maritimes est de trouver la meilleure rentabilité dans la répartition de sa flotte mondiale de reefer (environ 2,6 millions d'EVP au total) répartie entre les besoins de l'Amérique du Sud et son fret très rémunérateur, mais saisonnier et les demandes asiatiques annuelles, mais à faibles revenus. Connaissant leurs réactions très opportunistes vous avez là une des clefs du nouveau comportement tarifaire orchestré par les compagnies maritimes depuis quelque temps.

Face à des compagnies maritimes en position de force après des années de fortes pertes financières et qui espèrent entrevoir la fin du tunnel en favorisant la rémunération à tout prix, nous nous occasionnons quelques mois de très fortes turbulences. **L'ère des taux de fret bas est donc révolue ...**

Pour combien de temps ? nul ne le sait.

Le but de tous les exportateurs aujourd'hui est d'évacuer la marchandise dans les plus brefs délais. La flambée des tarifs occasionne une ruée vers l'or dans laquelle le prix n'est même plus sujet à discussion seul l'équipement et la place comptent.

Même si aujourd'hui, tout comme vous, nous subissons au quotidien cette prise d'otage et que nous voyons apparaître des clients que nous ne connaissons pas, soyez certains que nous favoriserons l'intérêt de nos clients les plus fidèles.

Vous trouverez en PJ, certaines annonces de surcharges tarifaires annoncées en mars et susceptibles **d'évoluer ... à la hausse bien sûr.** Nous souhaitons être encore plus clair : Les tarifs que nous vous proposons ne sont valides qu'au moment où nous les envoyons, entre la cotation, le booking, et l'embarquement, nous pourrions subir une augmentation qui, si elle n'est pas acceptée occasionnera le laisser à quai des conteneurs ! A bon entendeur...

Ci-dessous page 3/4/5 quelques augmentations annoncées par les compagnies.

PAGE 1/5

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE.

Le transport international réserve parfois de mauvaises surprises et la marchandise peut se voir abimée pendant le trajet. Il est donc important de respecter certaines étapes cruciales en matière de litige.

- Dès la réception du conteneur par votre réceptionnaire: vérifier l'état du conteneur
- Dès l'ouverture du conteneur: vérifier l'état de la marchandise.
- Si l'état du conteneur ou de la marchandise semble altéré.
- Le destinataire contacte **sans attendre** le commissaire d'avarie. Le nom et contact sont mentionnés sur le contrat d'assurance affilié à la marchandise.
- Emettre aussitôt des réserves auprès de l'agent et de la compagnie maritime à destination.
- Attendre les instructions du commissaire d'avarie à destination et ne pas restituer le conteneur vide à la compagnie maritime.

Année 2016 en demi-teinte pour HAROPA

L'axe Seine a vécu une année 2016 tumultueuse: de forts mouvements sociaux impactant les terminaux portuaires, une récolte céréalière à un niveau historiquement bas ne permettant pas d'exportations et un climat parfois peu propice à une manutention de qualité. La bonne nouvelle vient du trafic conteneurisé qui a joui d'une croissance de 0,6% pour un volume d'environ deux millions d'Equivalent Vingt Pieds (EVP) en import/export. Les conteneurs frigorifiques ont profité de la bonne santé du secteur agroalimentaire. En 2016, environ 200 000 EVP ont transité par le port du Havre dont 70% à l'export et 30% à l'import. Il est intéressant de noter la croissance continue des produits pharmaceutiques transportés également en conteneur reefer. Pour ce type de conteneur sous température dirigée, c'est maintenant 7% de part de marché qui est pris par le secteur pharmaceutique et le secteur vétérinaire.

Taxes à l'importation à destination de l'Inde

Le gouvernement indien a promulgué un avenant sur les droits et taxes à l'entrée du pays. Dans les faits, tous les transports sous l'incoterm CIF ou CFR avec des frets payés par l'exportateur se verront surtaxés de 4,5%. Ainsi, à partir du 22 janvier 2017, toutes les charges en lien avec le fret maritime prépayées par l'exportateur seront majorés de 4,5%.

FLORILEGE...

PSS - Marchandises Reefer depuis l'Europe du Nord vers l'Asie, le Golfe, le Moyen-Orient & le Sous-continent indien

CMA CGM annonce une nouvelle PSS (Peak Season Surcharge) applicable à compter du 1er mars 2017 et jusqu'à prochaine communication (*) mais pas au-delà du 30 avril 2017:

North Europe to Asia, Gulf, Middle East and Indian Subcontinent trades	20' REEFER	40' REEFER
Effective March 1st, 2017		
PSS	USD 300	USD 300

Cette Surcharge Peak Season s'appliquera comme suit:

Origine : Depuis l'Europe du Nord

Destination : Vers l'Asie, le Moyen-Orient, le Golfe et le Sous-continent indien.

Marchandises Reefer

Date d'application : A compter du 1er mars 2017 (date de chargement dans les ports d'origine) et jusqu'à prochaine communication

Scope : applicable à tous les clients

CustomerInfo



■ Price Announcement – Far East Eastbound Europe North Continent to East Asia (including Japan)

March 2, 2017

Dear Customer,

In a continued effort to provide you with a high level of service and uninterrupted liner services and equipment supply, Hapag-Lloyd will apply a Peak Season Surcharge (PSS) for all container types on the eastbound trade from Europe North Continent to East Asia (including Japan).

Effective for sailings as of **March 15, 2017** and valid until further notice, the **PSS for Europe North Continent to East Asia (including Japan)** will be as follows:

- **USD 200 per container**

The FAK Ocean Tariff rates as well as Bunker-related surcharges, Security-related surcharges, THCs remain unchanged and can be found [here](#).

Other local charges and contingency surcharges may apply.

For further information, please contact your local Hapag-Lloyd office.

Kind regards,

Hapag-Lloyd AG

NOTE A NOTRE AIMABLE CLIENTELE

Le 03/03/2017

Bonjour,

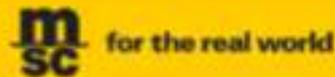
Nous vous informons de la mise en place immédiate d'une Peak Season Surcharge sur l'axe Europe/Asie :

Montant : 1000usd/conteneur

Date d'application : à partir du 4/03/2017 (date de création de booking) – pour tous les départs navires du mois de Mars.

Champs d'application : Départ : Europe du nord (Le Havre/Anvers/Rotterdam/Hambourg/Southampton)
Destinations : Asie / Moyen Orient / Sous-continent indien

Cette surcharge s'appliquera pour tous les bookings concernés et tout type de conteneur sans exception.



EQUIPMENT IMBALANCE SURCHARGE

MSC 039 - FROM ALL EUROPEAN PORTS TO FAR EAST ASIA AND MIDDLE EAST

February 24th, 2017

Dear Customer,

In view of the huge demand of reefer equipment in many different areas of the world, we inform you that as from March 6th, 2017 (B/L Date) and until further notice, MSC will update the amount of Equipment Imbalance Surcharge for Reefer Containers applicable to all Reefer Cargo from Europe to Far East Asia and Middle East.

We would like to take this opportunity to say thank you for doing business with us.

Please contact your MSC Local agent for any further information.



Emergency Peak Recovery Surcharge (PRS) From North Europe to Asia & Middle East & Indian Sub Continent

28 February, 2017

UASC hereby announces a new **Emergency Peak Recovery Surcharge (PRS)** as follows:

Origin(s)	Destination(s)	20' Dry Container (USD)	40' Dry Container (USD)	40' High Cube Container (USD)	40' Reefer High Cube Container (USD)
Europe Ports	Asia Ports	500	1000	1000	1000
Europe Ports	MER Ports (incl. ISC)	300	600	600	600

- **Effective date for Non-FMC regulated trades:** 15 March, 2017 (based on vessel sailing date from first load port) and valid until further notice

Note: If any charge mentioned in this advisory is applicable to any movement of cargo to/from the countries in Europe and the Mediterranean, then please note that the charge forms part of a total price, the full components and the complete geographic scope of which can be found [here](#) (FAK rate advisories) and [here](#) (online surcharge calculator)